



## RÉALISATION ACCÈS-LOGIS PAPINEAU

Le projet a pris définitivement son envol.

**La construction de l'immeuble de 25 logements est commencée dont l'occupation est prévue pour juin 2017.**

Dans le but de permettre le retour aux études de chefs de famille monoparentale, ou la poursuite de celles-ci, 7 logements de deux chambres à coucher leur sont réservés .

Par ce projet, nous voulons leur assurer des conditions gagnantes permettant de concentrer leurs énergies dans la démarche de scolarisation. Une salle communautaire sera accessible, le support d'une intervenante psychosociale, de même que divers services tels qu'une halte-répit un soir/semaine, des cuisines collectives, un café-rencontre, des activités familiales, l'objectif étant, dans la mesure du possible, de répondre aux besoins de ces familles.

**Afin d'être éligible pour ce projet d'Accès-logis, volet 3 (besoins spécifiques) des conditions s'appliquent.** Vous êtes intéressé à vous y inscrire? Vous voulez en connaître les conditions?

Informez-vous auprès de Suzanne Joly (450-774-5188 # 32)



## Nouvelles du projet Flash sur mon quartier à la Terrasse du Patro

Un sondage a été effectué à l'été 2016, auprès de 53% des ménages de la Terrasse du Patro concernant l'environnement résidentiel, le bien-être et les talents/passions des locataires. Suite au sondage, les locataires chercheurs ainsi que l'équipe de l'Université du Québec à Montréal dirigée par la professeure Janie Houle; ont organisé un forum le 12 octobre 2016 à la Terrasse du Patro. Les locataires et les organismes du milieu ont été invités à participer aux discussions : deux grands thèmes ont été abordés soit : la sécurité à la Terrasse du Patro ainsi que la vie en communauté. Des pistes de solution créatives ont été apportées par les locataires dans le but d'améliorer leur qualité de vie.

## Politique de traitement des requêtes d'intervention

La politique de traitement des requêtes est là d'abord pour que **tous et toutes respectent les règlements d'immeubles**, tant les locataires **que leurs visiteurs**. À noter qu'elle ne s'applique pas dans le cas de conflit personnel entre locataires.

Dans un premier temps, déposer une plainte peut s'effectuer par téléphone. Des questions vous sont alors posées afin de dresser un portrait précis de la situation. Il est souhaitable d'en parler avec la ou les personnes concernées. Que vous soyez le demandeur ou la personne visée, **TOUT SE DIT. Seule la manière de le dire fait la différence!**

Dans un deuxième temps, votre demande doit nous être acheminée par écrit, votre signature apposée. Elle doit contenir **une bonne description de l'évènement, la date, l'heure, le problème en tant que tel, de même que les démarches que vous avez faits pour trouver une solution à ce problème.**

Pourquoi par écrit? Lorsque nous devons déposer une demande d'audience à la Régie du logement, les faits se doivent d'être prouvés, à défaut de quoi, ce sera notre parole contre celle de la personne visée. L'obtention d'une audience peut prendre jusqu'à dix-huit mois **sauf lorsqu'il s'agit du paiement de loyer.**

Pour vivre une cohabitation harmonieuse,  
**respecter les règlements d'immeubles et son voisinage**  
sont des facteurs incontournables.



### UN PETIT RAPPEL : STATIONNEMENT DES VÉHICULES



*Afin d'assurer le bon fonctionnement des stationnements sur les terrains de l'office d'habitation, nous avons mis en place le système de vignettes. Nous sommes à même de constater que ce système a permis de régler 90 % des problèmes que nous vivions il y a 5 ans. Nous souhaitons la collaboration de tous pour assurer son bon fonctionnement.*

*Voici quelques éléments à retenir :*

*La vignette, collée à l'intérieur de la vitre arrière côté conducteur, vous assure la place de stationnement qui vous a été assignée et seulement cette place. Aucun autre véhicule ne peut utiliser votre espace.*

*La vignette n'est pas transférable lors d'un changement de véhicule. Vous devez passer au bureau vous en procurer une nouvelle.*

*Le contrôle des stationnements est effectué par la Ville de Saint-Hyacinthe et les véhicules en infraction sont passibles d'une amende de 40 \$.*

*Les locataires ne doivent en aucun cas utiliser un espace de stationnement visiteur.*

*Lors de tempête de neige, les locataires doivent sortir leur véhicule du stationnement autour de 10h afin de permettre le nettoyage complet du stationnement, à défaut de quoi, le locataire doit enlever la neige autour de son véhicule.*



*Nous vous remercions de votre collaboration qui assure son bon fonctionnement*

## Regroupement des offices d'habitation

Le gouvernement du Québec a déposé, en 2016, un projet de loi afin de faire passer de 538 offices d'habitation au Québec à une centaine. L'objectif de la restructuration du réseau des offices d'habitation est d'améliorer les services offerts aux citoyens locataires et demandeurs de logements à loyer modique.

Pour les locataires et demandeurs de logements, il s'agit de diminuer le nombre de logements vacants, d'une plus grande accessibilité aux logements disponibles, d'un plus grand choix de secteurs et d'une amélioration des services. Pour le réseau des offices d'habitation, c'est un plus grand professionnalisme, une stabilité dans les emplois, une rationalisation des dépenses ainsi que la réalisation d'économies d'échelle.



Pour la grande majorité des offices d'habitation, cette structuration est bien reçue et même souhaitable dans bien des cas. Pour l'office d'habitation de la ville de Saint-Hyacinthe, il n'y a pas d'impact pour les locataires actuels. Le projet de regroupement des offices de notre secteur concernerait les offices d'habitation de Saint-Hyacinthe (681 logements), Acton Vale (41 logements), Saint-Dominique (15 logements), Saint-Pie (12 logements), Ste-Hélène (10 logements), Ste-Madeleine (10 logements) et Upton (10 logements).

Le nouvel office d'habitation des Maskoutains et d'Acton verrait le jour au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## PLANIFICATION TRAVAUX 2017

Dans un premier temps, nous désirons vous remercier de votre précieuse collaboration pour les travaux 2016. Nous sommes conscients que ceux-ci ont pu être parfois dérangeants. Toutefois, ils se sont avérés nécessaires pour assurer la qualité de vie des locataires ainsi que leur sécurité.

Voici ce que nous entreprendrons en 2017 :

<i>Maisonnettes Terrasse du Patro</i>	<i>Remplacement des portes arrières</i>	<i>285 000 \$</i>
<i>Maisonnettes Vaudreuil</i>	<i>Réfection des marquises, du parement et Isolation</i>	<i>103 000 \$</i>
<i>Escale</i>	<i>Phase 3 : mise aux normes incendie</i>	<i>2 325 000 \$</i>
<i>2300 Morin</i>	<i>Réfection section de briques</i>	<i>30 000 \$</i>
<i>1250 Bibeau</i>	<i>Rénovation des aires communes</i>	<i>32 000 \$</i>
<i>16315 Savoie</i>	<i>Mise aux normes incendie</i>	<i>20 000 \$</i>
<i>1925 Pratte</i>	<i>Réparation et peinture du clocher</i>	<i>33 000 \$</i>
<i>75 Ste-Marie</i>	<i>Mises aux normes incendie</i>	<i>18 000 \$</i>
<i>400 Vaudreuil</i>	<i>Réfection du parement et isolation</i>	<i>150 000 \$</i>
	<i>Travaux garde-corps</i>	<i>20 000 \$</i>
<i>Terrasse du Patro</i>	<i>Nettoyage de la ventilation</i>	<i>61 500 \$</i>

## CLUB DE LECTURE



Josée Robidas, intervenante communautaire de l'OMH, a recruté 4 jeunes du secondaire désirant faire des activités de lecture avec les jeunes du primaire durant les journées pédagogiques.

L'objectif du club de lecture est de favoriser l'implication des jeunes du secondaire dans leur milieu par le biais du bénévolat dans un esprit d'entraide. L'engagement et la reconnaissance

sont valorisés par la formation des bénévoles, une certification est remise à la fin.

Le club de lecture se déroule sur 4 rencontres de 9h00 à 11h00 à la salle Jean-Claude Patenaude.

L'OMH remercie nos 4 bénévoles : Léony Deslandes, Lily Cortes, Sarah-Maude Duchesneau et Mégane Desmarais.

## ÉVÈNEMENTS À RETENIR



### Association des locataires de l'OMH de St-Hyacinthe

#### Souper de Noël

le 26 novembre 2016 de 17h00 à 23h00

Loisirs Christ-Roy, 390 Vaudreuil St-Hyacinthe

coût 10\$ adultes et 5\$ enfants (3-12 ans)

Date limite : 12 novembre 2016

#### Fête de Noël pour les enfants

Le 17 décembre 2016 de 13h00 à 16h00

Loisirs Christ-Roy, 390 Vaudreuil St-Hyacinthe

**\*\* Activité gratuite \*\***

Parents et enfants 0-11 ans

#### Réservations

Stéphan Hébert (450) 252-5860, Doris Desrosiers (450)250-6709, Mario Dufresne (450)773-3438 ou Hélène Chalifoux (450)252-3854



#### LOISIRS CHRIST-ROI

#### Invitation au BRUNCH DE NOËL

DI MANCHE 11 DÉCEMBRE 2016

Des billets sont disponibles gratuitement

offert par l'OMH aux

locataires qui en feront la demande.

Quantité limitée.

Communiquez avec Madame Geneviève Robert 450-774-5188  
poste 21.

#### Invitation au

#### Concert de Noël

#### De l'ensemble vocal Vox Mania

À la chapelle de la Maison Champagnat

1925 avenue Pratte

Le mardi 29 novembre 2016

À 19h30



**En cette période de réjouissance, nous vous rappelons d'être prudent sur la route,  
vigilant dans vos déplacements et respectueux envers votre voisinage...**

**Parce que la modération a toujours meilleur goût!**

#### Fermeture du bureau

Le bureau sera fermé

Du vendredi 23 décembre à midi

Au mardi 3 janvier

#### Les membres du conseil d'administration

Ainsi que le personnel de l'OMH

Vous souhaitent

Leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Que le temps des Fêtes soit rempli de joie.



**Exceptionnellement, les locataires qui habituellement se présente au bureau  
pour payer leur loyer devront s'en acquitter **le mardi 3 janvier 2017**.**

### Brigitte Sansoucy Députée Saint-Hyacinthe—Bagot



450 771-0505 / 1 800 463-0505

[brigitte.sansoucy@parl.gc.ca](mailto:brigitte.sansoucy@parl.gc.ca)

  [brigittesansoucy.npd.ca](http://brigittesansoucy.npd.ca)



Porte-parole Famille, Enfants et Développement social



### Chantal Soucy Députée de Saint-Hyacinthe

Bureau de circonscription

1970, rue Des Cascades

Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3J5

Tél. : 450 773-0550 | Téléc. : 450 773-6092

[chantal.soucy@sahy@assnat.qc.ca](mailto:chantal.soucy@sahy@assnat.qc.ca)



*Au service de la population*